



## Isère : un quart des ménages seraient en situation de vulnérabilité énergétique

**P**armi les ménages isérois, 17 % consacrent plus d'un mois de leur revenu annuel au paiement de leurs factures de chauffage. Cette vulnérabilité énergétique résidentielle frappe particulièrement les ménages modestes et les personnes seules, mais aussi les familles vivant dans les zones de montagne. De même, les déplacements contraints en voiture mettent 11 % des ménages en situation de vulnérabilité, notamment les classes moyennes ; ce sont, pour la plupart, des actifs des zones périurbaines et rurales.

Serge Maury, Axel Gilbert (Insee)

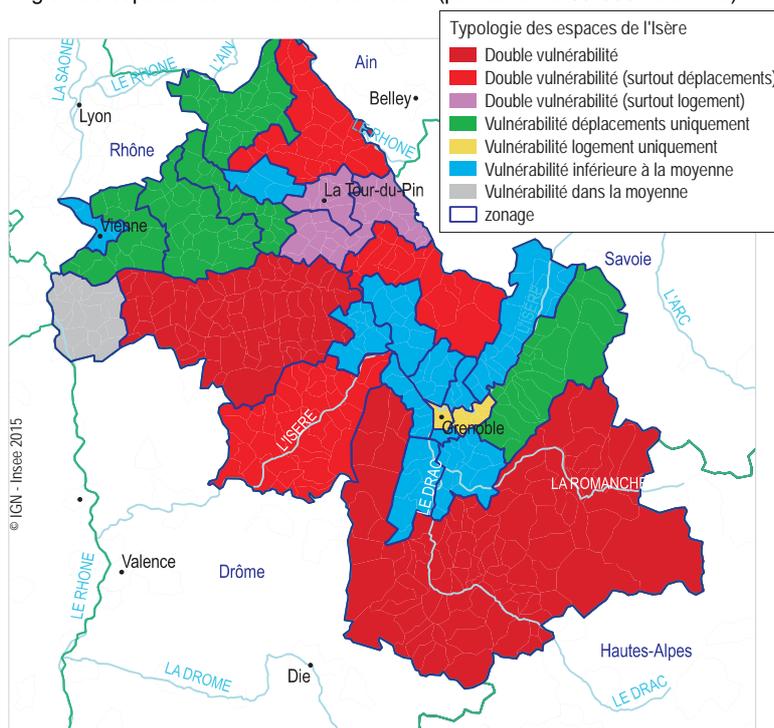
De nombreux ménages, en Isère comme ailleurs en France, ont du mal à régler leurs factures de chauffage. Ces ménages peuvent avoir des difficultés financières propres, mais ils doivent parfois aussi faire face à la mauvaise isolation de leur logement ou à un mode de chauffage trop dispendieux. Par ailleurs, la nécessité de se déplacer fréquemment en voiture, pour se rendre à son travail et pour accéder aux pôles de services, peut également entraîner d'importantes dépenses en carburant qu'il est parfois difficile d'assumer. Ainsi, plus d'un quart des ménages du département sont concernés par l'une ou l'autre de ces formes de vulnérabilité énergétique, quand la part du budget consacrée à ce type de dépenses, rapportée aux revenus, dépasse un certain seuil conventionnel (voir Méthodologie).

**En Isère, la vulnérabilité résidentielle est plus accentuée que dans l'ensemble de la France**

En Isère, 85 000 ménages ont potentiellement des difficultés pour payer leurs

### 1 Les Préalpes et les Alpes iséroises sont les zones les plus touchées

Typologie des espaces de vulnérabilité en Isère (par zone de 30 000 habitants)



Sources : Insee, Recensement de la population 2008, Enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL, SOeS, Anah

## 2 La moitié des ménages pauvres peineraient à assumer leur budget énergétique

Vulnérabilité potentielle selon le revenu, par unité de consommation (UC)

	Vulnérabilité "résidentielle"		Vulnérabilité "carburant"	
	Ménages vulnérables	Taux de vulnérabilité en %	Ménages vulnérables	Taux de vulnérabilité en %
Ménages aux revenus inférieurs au seuil de pauvreté (inférieur à 1 000 euros par mois et par UC)	24 300	43,8	8 300	14,9
Ménages aux revenus faibles (entre 1 000 euros et moins de 1 500 euros par mois et par UC)	35 000	24,3	16 600	11,5
Ménages aux revenus modestes (entre 1 500 euros et moins de 2 000 euros par mois et par UC)	18 300	13,4	17 200	12,6
Ménages aux revenus plus élevés (2 000 euros par mois et par UC et plus)	7 400	4,8	11 300	7,3
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>84 900</b>	<b>17,3</b>	<b>53 400</b>	<b>10,9</b>

Note : les seuils de revenus par unité de consommation sont arrondis à la centaine supérieure.

Sources : Insee, Recensement de la population 2008, Enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux, Revenus disponibles localisés (RDL), Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS), Agence nationale de l'habitat (Anah)

factures de chauffage. La part des ménages isérois qui se trouvent en situation de vulnérabilité énergétique pour leurs dépenses de logement est estimée à 17 % contre 15 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Un climat plus rigoureux, notamment dans les zones de montagnes ainsi que dans les territoires du Nord-Isère, explique en partie ce décalage.

Les ménages concernés par la vulnérabilité énergétique "résidentielle" ont un profil marqué : retraités ou ménages sans profession (étudiants, chômeurs ou autres inactifs), respectivement 40 % et 20 % de l'ensemble des vulnérables, ainsi que les personnes seules (six ménages vulnérables sur dix). La question du revenu est essentielle : plus il est bas, plus le risque d'être en difficulté pour payer son chauffage est élevé. Ainsi, un tiers des ménages vulnérables du point de vue de l'habitat (soit 24 300 ménages) disposent de moins de 1 000 euros par mois pour une personne seule et de 2 000 euros pour un couple avec deux enfants.

Mais des revenus insuffisants n'expliquent pas à eux seuls toutes les situations de vulnérabilité énergétique. Les caractéristiques du logement (ancienneté, surface, mode de chauffage) sont un autre facteur explicatif. Plus de huit ménages vulnérables sur dix vivent dans un logement construit avant 1974 (date de la première réglementation thermique), contre un peu plus de la moitié dans l'ensemble de la population iséroise. Les très petits (moins de 25 m<sup>2</sup>) et les grands logements (plus de 150 m<sup>2</sup>) sont les plus concernés, et ce pour des raisons opposées : les premiers parce qu'ils abritent une population à bas revenus, étudiants pour une grande part, les seconds par la difficulté de chauffer de grandes surfaces d'habitation. Le mode de chauffage a également un impact : la moitié des ménages qui se chauffent au

fioul sont vulnérables. Ce mode de chauffage, typique de la maison individuelle ancienne, engendre effectivement des dépenses élevées : 1 730 euros en moyenne par an pour un logement ancien de plus de 100 m<sup>2</sup>, soit 200 euros de plus que le gaz. Enfin, vivre dans un logement social, être locataire du parc privé ou être propriétaire de son logement ne génère pas les mêmes risques de vulnérabilité et les personnes touchées le sont pour des raisons différentes. Alors que 6 % des ménages qui vivent dans le parc social ont un risque de vulnérabilité énergétique, essentiellement du fait de leur situation financière, ils sont 16 % chez les propriétaires et 23 % chez les locataires du parc privé.

Pour faire face à ces difficultés, certains ménages développent des stratégies d'adaptation pour maîtriser leur budget (baisse de la température, réduction de l'espace chauffé, utilisation de chauffage d'appoint...) qui peuvent avoir des conséquences sur la santé ou le bien-être. Cette vulnérabilité appelle des actions publiques de prévention (telle que la rénovation des logements du parc public) ou d'assistance (tarifs sociaux et fonds de solidarité).

### Les jeunes et les ouvriers en première ligne pour les dépenses liées aux déplacements

Malgré le développement des transports en commun, le recours à la voiture reste encore privilégié par les ménages et pèse fortement sur leur budget. En Isère, 86 % des ménages ont au moins une voiture, contre 82 % dans l'ensemble de la métropole et 54 % en moyenne l'utilisent pour effectuer leurs déplacements domicile-travail. De grandes différences existent entre Grenoble (30 %) et le reste du département (75 %). Ainsi, 53 400 ménages, soit 11 % des ménages isérois (contre 10 % en France), sont potentiellement en situation de vulnérabilité énergétique du simple fait

des dépenses de carburant pour leurs déplacements contraints. Il faut rappeler que le carburant représente environ le tiers du budget automobile des ménages.

Les ménages qui consacrent une grande part de leur budget à leurs factures de carburant ne sont pas, dans la plupart des cas, les mêmes que ceux qui sont affectés par la vulnérabilité-logement. Le facteur âge prédomine cette fois sur le facteur revenu. Ainsi, un quart des ménages "vulnérables" quant aux déplacements ont un chef de ménage de moins de trente ans, deux fois plus que dans l'ensemble des ménages. Inversement, très peu de retraités sont concernés dans la mesure où ils n'effectuent pas de déplacements domicile-travail.

Leur profil socioprofessionnel est également différent de celui des ménages touchés par la vulnérabilité énergétique résidentielle : sont surtout concernés les ouvriers et les professions intermédiaires. Les cadres et les employés, habitant davantage en milieu urbain, le sont peu. Si la vulnérabilité énergétique résidentielle touche essentiellement les ménages les plus pauvres, celle liée au déplacement touche une population plus large, notamment les classes moyennes. S'il existe des écarts entre les plus riches et les plus pauvres (15 % des ménages qui gagnent moins de 1 000 euros par mois et par unité de consommation sont vulnérables contre 7 % de ceux qui gagnent plus de 2 000 euros), l'écart pour les classes intermédiaires est beaucoup plus homogène : le budget automobile augmente avec les revenus.

### Plus de vulnérabilité loin des centres urbains

Le profil des ménages concernés par la précarité énergétique est très typé selon le lieu de vie des ménages : les grandes agglomérations, de par leur poids démographique (87 % des ménages isérois y résident), concentrent l'essentiel du phénomène de la vulnérabilité énergétique liée au logement (80 % des ménages ayant des difficultés à payer leurs factures de chauffage résident dans un grand pôle urbain ou dans une couronne périurbaine) mais sont proportionnellement moins touchées (16 % contre 25 %). La vulnérabilité liée aux déplacements est, en volume, concentrée prioritairement dans les couronnes périurbaines où plus d'un ménage vulnérable sur deux réside. Les navettes domicile-travail quotidiennes se font sur de grandes distances. Ainsi, la moitié des périurbains de l'Isère résident à plus de 15 kilomètres de leur lieu de travail ; c'est une distance deux fois plus importante que celle parcourue par les urbains du département.

Enfin, les espaces hors aires urbaines, autour de petits bourgs et des espaces ruraux sont, eux aussi, fortement touchés proportionnellement à leur population, que ce soit sur le logement (27 % des ménages qui y vivent sont concernés) ou les déplacements (plus d'un quart des ménages).

### Grenoble, une commune caractérisée par la vulnérabilité des jeunes

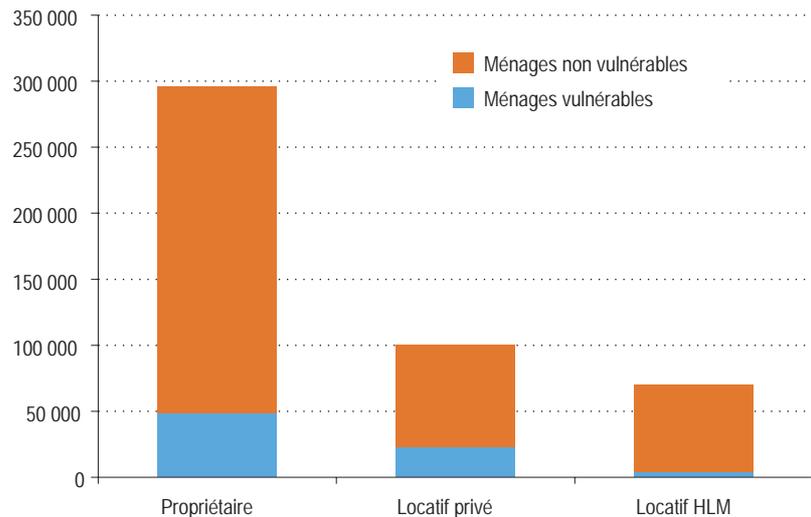
L'agglomération grenobloise abrite, à elle seule, près de 31 000 ménages vulnérables pour le logement (soit plus du tiers de la vulnérabilité du département). Les agglomérations de Voiron et de Vienne représentent un poids beaucoup plus faible (avec respectivement 6 000 et 3 500 ménages soit 7 % et 4 % des vulnérables de l'Isère). La part des ménages vulnérables pour le logement est de 16 % dans l'ensemble de l'agglomération grenobloise. Mais de profondes disparités internes existent en son sein. Ainsi, le taux de vulnérabilité dans la commune de Grenoble dépasse la moyenne départementale, avec un ménage sur cinq potentiellement vulnérable. Les caractéristiques des populations concernées sont en net décalage par rapport au profil départemental. Il s'agit de jeunes avant tout : six ménages vulnérables sur dix (quant au logement) ont un chef de ménage âgé de moins de trente ans (contre 20 % dans l'ensemble de l'Isère) ; un grand nombre sont des étudiants. Ces ménages habitent souvent de petits logements ; il est donc logique de retrouver une forte part (près de 20 %) de ménages vulnérables dans les logements inférieurs à 25 m<sup>2</sup>. Sur l'ensemble de l'Isère, les petits logements ne concernent que 6 % des ménages vulnérables. Et, d'une manière générale, il y a peu de retraités, vulnérables ou non, à Grenoble, ville jeune.

### Les situations contrastées autour de Grenoble

Le profil des banlieues entourant la capitale des Alpes est très différent. Ainsi, les populations des communes aisées situées sur la rive droite du Drac sont parmi les plus favorisées du département, pour les deux types de vulnérabilité. La sociologie de ces communes diffère en effet spectaculairement de la commune de Grenoble : les ménages d'étudiants y sont quasiment inexistantes, alors que les retraités y représentent une part beaucoup plus élevée. Les habitants des communes de la couronne nord de Grenoble sont également dans une situation très favorable, tandis que les zones moins riches de Saint-Martin-d'Hères et de Vizille abritent des populations touchées par une vulnérabilité plus importante.

### 3 Le parc privé plus touché par la vulnérabilité énergétique potentielle

Nombre de ménages isérois "vulnérables-logement" selon le type d'occupation du logement



Sources : Insee, Recensement de la population 2008, Enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux, Revenus disponibles localisés (RDL), Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS), Agence nationale de l'habitat (Anah)

### Montagnes et Nord-Isère, zones à la vulnérabilité énergétique forte

Les espaces situés à l'extérieur des zones densément urbanisées connaissent une vulnérabilité énergétique supérieure, aussi bien en matière de logement que de déplacements. Les populations touchées y sont très "typées" : principalement âgées et retraitées, propriétaires de leurs logements et vivant en maison, dans des logements relativement grands. Les tout petits logements sont rares, comme la

vulnérabilité touchant les jeunes et les étudiants.

C'est le cas, en premier lieu, des espaces de montagnes. Relativement, les Préalpes et Alpes iséroises constituent les zones les plus touchées par les deux types de vulnérabilité (31 % pour la vulnérabilité-logement et 26 % pour la vulnérabilité-déplacement). Les caractéristiques du logement (en particulier l'âge du parc) et la situation socioéconomique des ménages sont les principaux facteurs

### Méthodologie : une estimation indirecte de la vulnérabilité énergétique

La méthode utilisée a été développée conjointement par l'Insee et le SOeS (service statistique du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie) et mise en œuvre sur le territoire de l'Isère en partenariat avec le Conseil général et Rhônalpénergie-Environnement (RAEE).

L'approche retenue pour cette présente étude est une approche monétaire, en termes de "dépenses conventionnelles". Une modélisation permet, à partir du Recensement de la population, des enquêtes auprès des ménages et des travaux de l'Anah (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), d'estimer la somme que les ménages doivent dépenser théoriquement pour vivre dans une situation de confort énergétique, dans le logement où ils vivent (chauffage et eau chaude sanitaire) et pour leurs dépenses de carburant (domicile-travail, domicile-étude, achat, soin et démarches administratives). Cette "dépense conventionnelle" est rapportée aux revenus du ménage, estimés également à partir des caractéristiques du ménage (situation professionnelle, nombre d'enfants...).

Par convention, il est fixé qu'un ménage qui consacre plus de 8 % de ses revenus pour le chauffage (ou pour chauffer son eau) vit en état de vulnérabilité énergétique pour ses dépenses de logement. Par exemple, pour un couple avec un enfant gagnant 60 % du revenu médian (seuil de pauvreté), soit 1 800 euros, cela représente un budget mensuel de 150 euros. Parallèlement, des dépenses excédant 4,5 % des revenus pour les dépenses de carburant créent une autre vulnérabilité énergétique, liée aux déplacements.

Le nombre de ménages qui sont en situation de vulnérabilité énergétique, rapporté à l'ensemble, donne un taux de vulnérabilité énergétique.

Ces estimations portent donc sur un budget énergétique théorique rapporté aux revenus, sans préjuger de la réponse que les ménages font face à cette situation : dépenser beaucoup ou se restreindre. On peut ainsi parler, plus précisément, de vulnérabilité potentielle.

Les revenus exprimés ici sont des revenus disponibles par unité de consommation. Les unités de consommation (UC) permettent de comparer le niveau de vie de ménages de taille ou de composition différente. Ainsi, le premier adulte du ménage compte pour une UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun.

## Conséquences d'une variation des prix de l'énergie

Il est difficile pour les ménages de s'adapter rapidement à un événement imprévu tel qu'une hausse rapide des prix de l'énergie. Si on imagine une hausse des coûts énergétiques équivalente à celle des années 2007-2008 (variable selon le type d'énergie mais comprise entre + 2 % pour l'électricité et le bois et + 27 % pour le fioul domestique), 17 000 ménages isérois supplémentaires seraient potentiellement concernés par les difficultés à régler les factures de chauffage domestique. Le taux de ménages vulnérables-logement passerait alors à 21 %. Certaines catégories de population relativement épargnées seraient alors touchées : classes moyennes, familles, ménages urbains. Une augmentation continue des coûts énergétiques placerait en quelques années la grande majorité des ménages populaires en situation difficile, aussi bien en ville que dans les espaces ruraux.

Inversement, un vaste programme de réhabilitation des logements construits avant 1974 aurait des effets positifs : rénover un quart de ce parc ancien sortirait 18 000 ménages de la vulnérabilité. Cela profiterait en particulier aux ménages retraités et aux villes moyennes.

## Au carrefour de plusieurs politiques publiques

Les collectivités et l'État ont développé des politiques publiques visant à prendre en charge les différents phénomènes de vulnérabilité :

- des aides financières aux ménages modestes : tarifs sociaux, aides des fonds de solidarité logement (volet énergie), aides des Centres Communaux d'Action Sociale ;
- des aides à la rénovation de l'habitat : prêt à taux 0 et crédit d'impôt pour les ménages de classe moyenne, Programme "Habiter Mieux" de l'Anah pour les propriétaires modestes (intégré au Programme d'intérêt général (PIG) mal logement en Isère), volet énergie des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah) ;
- Soutien à l'information énergie et accompagnement aux usages : bien comprendre et utiliser son installation et ses équipements.

L'obligation de rénovation des logements sociaux les plus énergivores impulsée par la Loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, devrait également contribuer à une diminution des situations de précarité énergétique liées à un logement mal isolé dans le parc public.

Le Département de l'Isère a fait de la précarité énergétique un des axes forts de son nouveau Plan d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : il s'agit de développer une action chaînée, avec la participation de l'ensemble des partenaires et des dispositifs, permettant de repérer les ménages vulnérables et de les orienter vers les solutions ad hoc en fonction de leurs revenus et de leur statut résidentiel.

pénalisant les habitants de ces territoires. Ils se caractérisent par une importante population de retraités, qui sont les plus atteints par les difficultés de chauffage domestique.

Hors zones de montagne, dans les petits territoires situés à l'écart des centres urbains (Bourbre-Hien, zone du Lac de Paladru et de Saint-Laurent du Pont, "terres froides" autour du plateau de la Bièvre et du Chambaran), la part des ménages vulnérables quant au logement oscille entre 24 % et 30 %. La présence d'un plus grand nombre de logements grands ou anciens explique largement la vulnérabilité énergétique "résidentielle" plus élevée dans ces zones. C'est ainsi, par

exemple, que sept ménages vulnérables sur dix dans la vallée du Bourbre-Hien vivent dans un logement construit avant 1949.

Enfin, l'éloignement des centres urbains et des principaux pôles de services explique aussi que ces territoires soient largement concernés par la vulnérabilité liée aux déplacements.

## D'autres espaces du Nord-Isère sont plus favorisés

Inversement, les espaces plus urbanisés, comme le canton de Voiron ou celui de Vienne, ainsi que les territoires avoisinant l'agglomération lyonnaise (CAPI, Porte du Dauphiné) apparaissent nettement plus favorisés. Ils connaissent un taux de

## Le partenariat

Pour une part croissante de la population, la hausse des coûts de l'énergie est devenue un véritable problème. Celui-ci est lié d'une part à nos modes de vie qui requièrent une mobilité quotidienne encore très souvent dépendante de la voiture, et d'autre part au prix du logement, qui impose aux plus modestes d'habiter des logements mal isolés, ou de s'éloigner des centres villes et des pôles d'emplois. En Isère, la rigueur du climat et la présence de montagnes contribuent à accentuer la vulnérabilité énergétique des ménages. Dans un contexte de hausse de la pauvreté et d'augmentation du prix des énergies, les situations de précarité énergétique se sont multipliées, impactant en premier lieu les plus pauvres. À l'heure de la mise en place du nouveau Plan d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées en Isère, qui développe la lutte contre la précarité énergétique liée au logement, il semblait nécessaire d'avoir une vision approfondie et partagée de la situation dans le Département. Les premiers constats indiquent que la vulnérabilité énergétique renvoie à de multiples facteurs et que la lutte contre la précarité énergétique nécessite une action transversale qui mobilise les politiques publiques conduites sur différents champs : l'action sociale, l'habitat et le logement, mais aussi les déplacements ou encore l'aménagement du territoire et l'énergie.

vulnérabilité-logement oscillant entre 12 % et 15 %, soit nettement en dessous des 17 % de l'ensemble de l'Isère. Les revenus des ménages y sont plus élevés et le parc de logements y est plus récent. Ces territoires sont en revanche moins favorisés pour la vulnérabilité liée aux déplacements (à l'exception du Voironnais), une part importante des ménages d'actifs se rendant quotidiennement dans l'agglomération lyonnaise pour y travailler. ■

### Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

### Directeur de la publication :

Pascal Oger

### Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416-6391 (imprimé)

ISSN : 2273-0672 (en ligne)

© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- "Vulnérabilité énergétique - Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget", *Insee Première* n° 1530, janvier 2015.
- "Premier rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique" Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd), *rapport de synthèse*, septembre 2014.
- "Précarité et vulnérabilité énergétiques dans l'agglomération grenobloise", *Regards croisés*, l'Obs'Y, mai 2014.

